



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

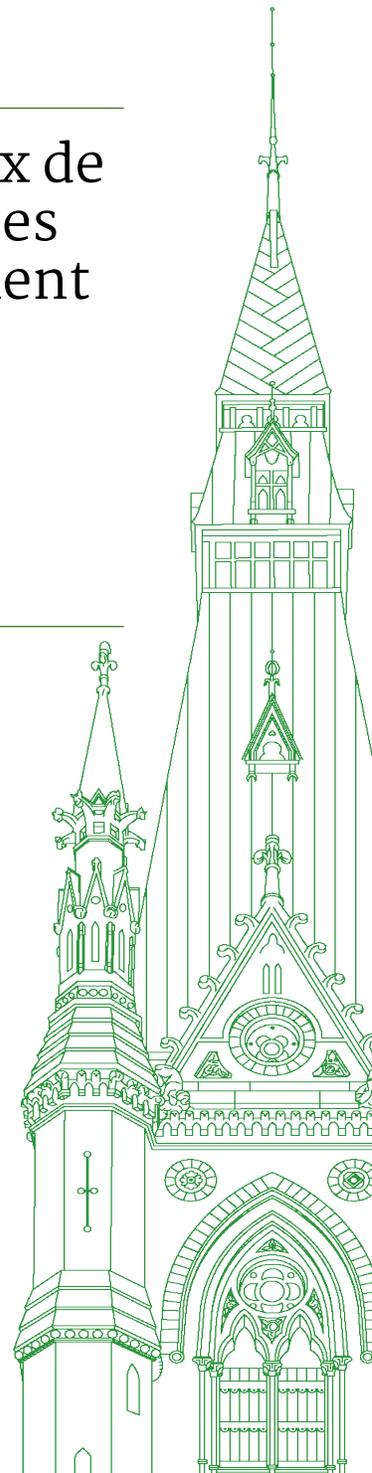
Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 003

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le vendredi 6 novembre 2020



Président : M. Peter Fonseca

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le vendredi 6 novembre 2020

• (1305)

[Traduction]

Le président (M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.)): La séance est ouverte.

Nous allons commencer dès maintenant en raison de nos contraintes de temps, et j'entends par là que la sonnerie pourrait retentir à 13 h 30 environ. Comme il s'agit de la sonnerie d'appel de 30 minutes, je demanderais le consentement des membres pour poursuivre pendant 15 minutes avant de suspendre la séance. Ai-je le consentement des membres?

Des députés: D'accord.

Le président: Bienvenue à tous à la troisième séance du Sous-comité des droits internationaux de la personne de la Chambre des communes. Conformément à l'ordre de renvoi du 27 octobre 2020, le Sous-comité se réunit pour obtenir de l'information sur la situation en cours au Nigeria.

La séance d'aujourd'hui se tient par vidéoconférence. J'aimerais préciser quelques règles pour assurer son bon déroulement.

L'interprétation fonctionne sensiblement de la même façon que lors d'une séance régulière. Au bas de votre écran, vous avez le choix entre « Parquet », « Anglais » ou « Français ». Avant de prendre la parole, attendez que je nomme votre nom. Lorsque vous êtes prêt à parler, vous pouvez activer votre micro en cliquant sur l'icône. Je rappelle aux membres et aux témoins de toujours adresser leurs commentaires à la présidence. Lorsque vous n'avez pas la parole, votre micro doit être désactivé.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons aujourd'hui Obianuju Catherine Udeh, DJ Switch, à titre personnel; Osai Ojigho, directrice de pays, d'Amnistie internationale Nigeria; ainsi que Tim Okafor et Stella Kemdirim, de la Biafrans in Canada Community Association.

Bienvenue à tous.

Vous disposez chacun de cinq minutes pour nous présenter votre témoignage, puis nous passerons aux questions des membres. Nous allons nous en tenir à ces cinq minutes afin de laisser aux membres le plus de temps possible pour poser leurs questions.

DJ Switch, vous pouvez commencer.

Mme Obianuju Catherine Udeh (DJ Switch, à titre personnel): Bonjour. Merci de m'accueillir.

Je vais vous parler brièvement du Nigeria et des Nigériens. C'est un beau pays avec de braves gens, un peuple dynamique. Je vous dirais que ce qui se passe de bon et de mauvais là-bas, d'après mon expérience personnelle, bien sûr, est le résultat de la façon dont le

gouvernement gère le pays. Nous avons réagi en conséquence. Il n'y a pas d'excuses.

À propos du 20 octobre 2020, il y avait une foule de Nigériens rassemblés sur les lieux. Ils étaient enthousiastes, unis et concentrés sur un objectif commun, la lutte contre l'injustice, la brutalité policière et la mauvaise gouvernance. Ce qui a commencé comme une manifestation contre la brutalité policière, en particulier l'unité appelée SARS, a malheureusement dégénéré en quelque chose que je trouve encore difficile aujourd'hui à comprendre.

Je me souviens que je participais à la manifestation. J'étais sur scène avec les excellents organisateurs de l'événement ce jour-là, et nous avons été informés d'un couvre-feu à 15 heures. Je me souviens que des gens manifestaient leur indignation à ce sujet sur Twitter en raison du court préavis. Je pense que nous avons été informés du couvre-feu à midi environ, alors nous nous sommes dit: « Nous avons des gens de Lagos qui sont venus de partout dans la ville. Nous sommes des milliers ici. Le mieux pour ceux qui ne peuvent pas rentrer à la maison est de rester assis tranquilles, sans bouger. Nous allons rester calmes et dormir sur place ». Nous étions à la barrière de péage.

Nous avons été informés plus tard que le gouverneur voulait me voir avec six autres personnes. Je me souviens leur avoir dit que nous n'avions pas de chef, et que si le gouverneur voulait nous voir, il devrait accepter de venir à la barrière de péage et parler aux Nigériens, parce que la manifestation durait depuis plus de 11 jours. Ensuite, la dame qui était venue nous transmettre l'information — j'ai oublié son nom — est partie. Elle est revenue environ 30 minutes plus tard pour nous dire que le couvre-feu avait été reporté à 21 heures. Je me souviens en avoir informé les gens présents qui se sont mis à applaudir.

Pendant ce temps, un membre qui se trouvait derrière moi est venu me voir pour me dire que quelqu'un retirait les caméras à la barrière de péage. Je lui ai demandé s'il savait qui c'était. Je pense que les Nigériens présents étaient vraiment des gens de cœur. Nous n'avions rien détruit, à part faire quelques graffitis. Nous n'avions rien volé. Nous n'avions rien pris à la barrière de péage. Nous gardions les lieux propres, alors je voulais m'assurer que ce n'était pas l'œuvre d'un manifestant.

Nous avons appris alors que c'était un membre du personnel qui portait un uniforme de la LCC, soit les gens qui gèrent la barrière de péage. Nous avons pris une photo pour prouver que nous n'avions rien pris ou détruit.

Nous avons ensuite réalisé que le grand tableau d'affichage qui se trouve au-dessus de la barrière de péage avait été éteint. Un peu avant 19 heures, peut-être un quart d'heure avant — je ne me souviens plus exactement de l'heure qu'il était, mais il était environ 19 heures —, nous avons entendu des tirs venant de derrière nous. La situation était chaotique au début, parce que nous ne savions pas d'où venaient les tirs et nous ne savions pas quelle en était la raison. Ensuite, les lumières se sont éteintes.

Je pense que la suite est la chose la plus tragique... Je me suis dit que j'allais mourir, que nous allions tous mourir. C'est à ce moment que j'ai dit « Laissez-moi aller en direct sur Instagram afin que les gens sachent ce qui nous est arrivé, où nous avons été tués ». Je croyais que c'était ce qui allait arriver.

Je me souviens que les militaires sont arrivés en premier. Ils ont cessé de tirer à un moment donné et je me suis approchée de l'un d'eux pour lui demander pourquoi il tirait sur nous. Il a répondu avoir reçu l'ordre exprès de ses supérieurs de tirer, et il m'a dit que si je m'approchais trop près de lui, cela serait considéré comme une attaque et qu'il allait devoir tirer. Je me suis alors reculée et j'ai demandé à tous d'en faire autant.

Dix minutes plus tard, environ, les tirs ont repris. Je me rappelle avoir vu sept personnes qui avaient été tuées. Nous demandions aux gens en direct sur mon Instagram de nous aider à appeler des ambulances, à appeler CNN, Al Jazeera, Fox News, la BBC, n'importe qui, pour que les gens voient ce qui était en train de se passer.

Lorsque nous avons constaté que des gens étaient... Nous savions que des gens avaient appelé des ambulances. Nous avons vu seulement une ambulance arriver d'abord, mais nous avons vu ensuite qu'un autre groupe de militaires à l'arrière empêchait les autres de passer. Nous ne nous étions pas rendu compte qu'il s'agissait d'une triple formation. Des militaires se trouvaient derrière nous, devant nous et une autre ligne se trouvaient derrière celle devant nous.

● (1310)

Ils ont arrêté la première ambulance. Ils lui ont fait faire demi-tour. Je me souviens avoir mentionné en direct sur mon Instagram qu'ils faisaient faire demi-tour aux ambulances. La deuxième est arrivée, et ils lui ont fait la même chose. La troisième s'est présentée derrière nous. Je ne sais vraiment pas comment son conducteur a réussi à passer, mais il l'a fait. Nous devons faire vite. Un homme âgé avait reçu une balle sur le côté. Nous devons le mener à l'ambulance la plus rapidement possible.

Après, tout...

Le président: DJ Switch, les questions vont nous permettre d'apprendre la suite de votre histoire.

Mme Obianuju Catherine Udeh: D'accord.

Le président: C'est très intéressant. Nous voulons entendre la suite, mais nous devons poursuivre pour entendre tous les témoins, avant de passer aux questions.

Mme Obianuju Catherine Udeh: D'accord.

Le président: Merci.

Nous passons à Osai Ojigho.

Vous avez cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Osai Ojigho (directrice de pays, Amnistie internationale Nigeria): Merci beaucoup, monsieur le président, de me don-

ner l'occasion de faire un peu plus de lumière sur ce qui se passe actuellement au Nigeria.

J'aimerais commencer par dire que le Nigeria, en apparence, se conforme aux droits de la personne. Le pays a ratifié de nombreux traités internationaux, y compris le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Toutefois, les violations des droits de la personne et les mauvais traitements sont monnaie courante. Le mouvement de protestation #EndSARS est né dans la foulée des nombreuses violations des droits de la personne, notamment des actes de torture et des exécutions extrajudiciaires commis par la police au pays.

Tout a commencé le 3 octobre 2020 lorsque la vidéo d'un homme tué par balle dans l'État du Delta par des agents de l'escouade spéciale de lutte contre le vol, ou SARS, de la force de police nigériane est devenue virale en ligne. Elle a suscité beaucoup de colère parce que les gens ont été scandalisés de voir les actes éhontés de la SARS. La campagne #EndSARS n'était pas nouvelle, mais c'était la première fois, en octobre 2020, que des manifestations dans les rues étaient organisées en son nom.

Plus tôt cette année, soit en juin 2020, Amnistie internationale Nigeria a publié un rapport intitulé *Time to End Impunity*, dans lequel nous avons documenté 82 cas de mauvais traitements infligés par la SARS entre janvier 2017 et mai 2020. Les conclusions révèlent que des agents de la SARS ont commis des actes de torture et infligé d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants pour punir des détenus ou encore obtenir des informations ou commettre des actes d'extorsion. Ils ont saisi des sommes d'argent et des biens de suspects pour s'enrichir au lieu de punir les criminels. Selon nos recherches, les jeunes, en particulier les jeunes hommes entre 17 et 30 ans, étaient les plus à risque de se faire arrêter, torturer ou d'être victimes d'extorsion par la SARS. Des journalistes ont même été harcelés, victimes de coercition et menacés, en particulier lorsqu'ils couvraient des événements ou ne voulaient pas divulguer leurs sources aux autorités.

Le gouvernement du Nigeria a adopté sa loi contre la torture en 2017, qui criminalise les actes de torture au pays. Toutefois, aucun agent de la SARS — ou agent de police, d'ailleurs — n'a été condamné pour des actes de torture par un tribunal au pays, malgré le fait que les agents de sécurité commettent souvent des actes de torture.

Les manifestations #EndSARS ont eu beaucoup de retentissement. Au moins une manifestation s'est tenue dans près de 30 des 36 États. C'est à Lagos qu'elles ont été les plus nombreuses et ont attiré le plus de participants pour protester contre cette unité tactique brutale.

Le mardi 20 octobre 2020, que nous appelons maintenant le « mardi noir », les forces armées ont ouvert le feu sur des manifestants pacifiques à la barrière de péage de Lekki, à Lagos. La police l'a également fait dans d'autres communautés à Lagos ce jour-là en faisant au moins 12 victimes. Amnistie internationale a constaté qu'au moins 56 personnes ont été tuées au pays entre le début des manifestations et le 20 octobre. Souvent, lorsque les forces de sécurité sont intervenues dans une manifestation, elles ont eu recours à une force excessive pour tenter de contrôler ou d'arrêter les manifestants. Des preuves indiquaient que les voyous n'étaient pas arrêtés, en particulier lorsqu'ils tentaient de faire dérailler la manifestation.

Il importe de souligner également que plusieurs groupes spéciaux ont été créés par le gouvernement pour régler les problèmes, mais il n'a jamais donné suite aux recommandations.

Les militants, les ONG et ceux qui défendent les droits de la personne et Amnesty internationale ont reçu des menaces pour s'être prononcés contre l'injustice. Dernièrement, soit le 4 novembre, Amnesty internationale a fait l'objet de menaces de la part d'un groupe inconnu, soupçonné d'être à la solde de l'armée nigériane, qui lui a donné sept jours pour quitter le pays, sans quoi il allait s'en prendre à nous et à nos installations.

La peur dérange et empêche de nombreux militants et défenseurs des droits de la personne de demander des comptes au gouvernement. Ceux qui sont en première ligne risquent d'être attaqués par des acteurs non étatiques. Il faut rappeler au Nigeria qu'il est tenu de par ses obligations internationales de protéger tous ceux qui se trouvent sur son territoire, sans discrimination.

Nous espérons que notre témoignage aujourd'hui aidera le Comité à déterminer le type de pressions à exercer sur le Nigeria pour l'amener à poser les bons gestes.

Merci.

• (1315)

Le président: Madame Ojigbo, merci.

Nous passons maintenant à la Biafrans in Canada Community Association, représentée par Tim Okafor et Stella Kemdirim.

Vous avez cinq minutes à vous partager.

M. Tim Okafor (coordonateur national, Biafrans in Canada Community Association): Merci, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je veux vous parler plus précisément de ce qui s'est passé dans la foulée du mouvement et de la manifestation #EndSARS.

Après la manifestation, le gouvernement a fait arrêter un grand nombre de personnes. Nombre de cas n'ont pas été traités, mais je vais vous parler plus précisément de ce qui se passe à Oyigbo dans l'État de Rivers.

Cela fait suite à la manifestation #EndSARS. De nombreuses stations de police ont été incendiées dans la plupart des États, principalement dans le sud du Nigeria. Les jeunes se sont insurgés contre ce que des témoins nous ont décrit comme étant la conduite tyrannique des agents de la SARS, d'autres groupes militaires et des agences de sécurité: exécutions extrajudiciaires, torture et toutes sortes d'atrocités commises contre les gens.

Le gouverneur de l'État de Rivers a imposé un couvre-feu et déclaré que le Peuple indigène du Biafra — et je représente les Biafrais qui vivent au Canada — avait tué des agents de police et des militaires et incendié des stations de police. Il a donc imposé un couvre-feu dans quatre collectivités: Oyigbo, Ikokwu, Mile 1 et Old Mill. Je tiens à souligner que ce sont surtout des Biafrais et des Igbo qui habitent dans ces collectivités.

Nous connaissons la composition ethnique du Nigeria. Trop de Nigériens sont aveuglés par l'ethnicité. Ils ne considèrent pas former un pays, alors le gouvernement en profite. Il soulève les communautés les unes contre les autres, tuant ainsi la fibre nationaliste au sein du pays.

Je veux mentionner ici que même si on tourne le regard vers le passé, c'est ce qui se passe actuellement qui m'intéresse. Les gens sur le terrain qui nous ont parlé nous ont dit qu'au moins 300 jeunes hommes avaient perdu la vie depuis l'imposition du couvre-feu, car les gens sont forcés de demeurer à la maison depuis plus de trois semaines maintenant sans avoir toute la nourriture et les médicaments dont ils ont besoin. Si un jeune homme entre 18 et 30 ans sort en chercher, il est tué ou arrêté et brutalisé. On peut voir toutes sortes de photos et de vidéos sur les médias sociaux.

J'ai parlé à la personne que nous avons sur le terrain, leur pasteur. Les événements qu'il raconte et nombre de personnes qui meurent, qui sont tuées ou arrêtées... Dans un cas en particulier, une ambulance est venue chercher un cadavre. Les militaires ont incendié l'ambulance en laissant les gens à l'intérieur.

J'ai appris hier que je venais témoigner devant vous aujourd'hui. J'ai parlé à quelques personnes sur le terrain, et j'ai l'intention de recueillir les noms, l'heure et toute l'information nécessaire pour documenter les événements. Après la séance, je vous ferai parvenir le nom des personnes qui ont été tuées, les répercussions pour leurs familles et des détails sur ce qui s'est passé.

Ils m'ont mentionné un fait important: la première chose qu'ils font lorsqu'ils commettent ces crimes, c'est de s'assurer que personne ne les prend en photo, alors si quelqu'un a utilisé un cellulaire pour capter la scène, ils envoient un tireur d'élite.

Le gouvernement fédéral a dépêché au moins 3 000 soldats dans chaque État du sud-est et du sud-sud du Nigeria. Je demande qu'on mette d'abord fin aux tueries en cours avant tout, car des gens meurent. Ce sont des êtres humains et leurs vies sont importantes comme la vie de n'importe quel autre être humain.

Il se passe beaucoup de choses au moment même où je vous parle. Je vais vous faire parvenir des documents, des vidéos et des enregistrements audio, alors si le Comité peut envoyer quelqu'un pour vérifier la véracité de l'information, ce serait très utile.

• (1320)

Le président: Merci, monsieur Okafor.

Je vous prierais de transmettre à la greffière tout document ou renseignement que vous aimeriez nous fournir.

Nous allons maintenant passer aux questions. Les membres auront la possibilité de poser des questions aux témoins.

Nous allons commencer par Mme Iqra Khalid, du Parti libéral, pour sept minutes.

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie tous les témoins ici présents pour leurs témoignages très convaincants.

J'aimerais d'abord donner à Mme DJ Switch l'occasion de terminer son récit des événements que Mme Ojigbo a également mis en lumière. Madame Switch, prenez votre temps, mais j'espère que vous me laisserez un peu de temps pour poser quelques questions complémentaires. Dans vos remarques, je vous prierais également d'aborder la loi sur la cybercriminalité au Nigeria et son incidence sur vos activités de défense des droits en ligne.

Allez-y, je vous prie, madame Switch.

Mme Obianuju Catherine Udeh: Pour résumer rapidement afin de vous laisser un peu de temps, nous avons pu tenir bon. Ensuite, les militaires sont partis après l'arrivée d'un commandant et nous avons su son nom. Nous supposons qu'ils ont dû découvrir qu'il y avait beaucoup de gens qui regardaient ce qui se passait. Au bout de 45 ou 50 minutes, la police est venue et a fait la même chose. Elle a tué des gens, en fait. Je veux juste conclure le plus rapidement possible.

Si je comprends bien votre question, oui, la cybercriminalité au Nigeria est problématique. Comme je l'ai dit lorsque j'ai commencé à parler, les Nigériens sont très travailleurs. Nous avons cet instinct de survie à tous les niveaux, ce besoin désespéré de survivre. Je n'excuse pas cet acte, car il est criminel, mais tout ce que je dis, c'est qu'il y a une raison pour laquelle nous en sommes arrivés là. Il n'y a pas assez de sensibilisation. Il n'y a pas assez d'éducation pour que les gens comprennent comment utiliser leurs compétences. C'est un vaste champ d'action. C'est quelque chose qui doit être abordé, parce qu'il y a des gens intelligents au Nigeria qui utilisent uniquement leurs compétences pour mener des activités criminelles en ligne.

Mme Iqra Khalid: Merci.

Madame Switch, pouvez-vous nous expliquer comment vous vivez depuis ce jour fatidique et comment vous vous en sortez après le fait?

Mme Obianuju Catherine Udeh: Je me suis déplacée, parce que deux jours après ma diffusion en direct, j'ai reçu ma première menace. Je pensais que c'était une blague. Je le pensais sincèrement. J'étais en route vers la maison. J'étais dans la rue depuis deux jours complets. Certains de mes collègues du même secteur que moi ont essayé de me faire sortir de l'hôpital, où je me portais garante d'un des garçons que nous y avons emmenés. Un policier lui avait tiré dans le cou. Juste au moment où je suis partie, j'ai reçu un appel téléphonique me disant que je devais quitter les environs parce qu'il y avait des militaires à l'hôpital. Je pense qu'ils l'ont découvert parce que dans mon récit, je remerciais le directeur de l'hôpital de nous avoir laissés entrer dans son établissement et de nous avoir soignés gratuitement. Je pense que c'est de cette façon qu'ils ont obtenu cette information.

J'ai dû abandonner ma maison. Je me suis promenée d'une maison à l'autre et d'un endroit à l'autre. Je suis restée dans la propriété de quelqu'un qui n'y vivait plus depuis longtemps et puis, juste pour sortir du Nigeria, j'ai littéralement... J'ai réalisé de courtes vidéos de mon voyage, juste pour arriver là où je suis aujourd'hui, et je continue à me déplacer. Je n'ai même pas fini mon voyage. C'est comme si j'étais dans une forêt juste pour sortir du Nigeria.

J'ai mis de la ouate dans mon oreille gauche parce que je saigne de là. J'ai une photo de cela aussi. J'ai essayé de tout documenter. Je dors à peine. C'est fou. Je peux imaginer des parents qui ne peuvent plus retrouver leurs enfants parce qu'ils ont déplacé des corps, alors...

Je ne sais pas...

• (1325)

Mme Iqra Khalid: Merci pour ce témoignage, madame Switch. J'espère vraiment que les choses vont s'améliorer.

Je vais me tourner vers Mme Ojigho pour revenir sur vos commentaires concernant Amnistie internationale et votre capacité à intervenir au Nigeria.

Vous avez mentionné qu'on vous a demandé de quitter le pays. Vous avez également mentionné que ce mouvement #EndSARS n'est pas nouveau. Qu'est-ce qui est différent dans ce cas qui a suscité tant de protestations, qui a vraiment mis en lumière ce problème au sein du peuple nigérian?

Mme Osai Ojigho: Je commencerai par votre dernière question.

Beaucoup de choses se sont accumulées au Nigeria ces dernières années. C'est en 2017 que #EndSARS a commencé à prendre forme en ligne. L'année dernière, le Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires s'est rendu au Nigeria. Dans ses observations préliminaires, elle a noté l'absence de responsabilité au Nigeria pour les crimes commis par les fonctionnaires de l'État et le fait que nous étions une bombe à retardement.

Les signes avant-coureurs étaient là depuis assez longtemps et ont en quelque sorte atteint un sommet, ce qui a montré que le gouvernement devait s'attaquer à ce problème. Si les gens se plaignent, vous devez veiller à ce que justice soit faite. Je suppose que lorsque cette vidéo du 3 octobre a été diffusée, les gens en avaient juste eu assez. Il se trouve que ce mois coïncidait également avec le mois anniversaire de notre indépendance. Le Nigeria a célébré 60 ans d'indépendance, donc pour les jeunes, c'était comme si on leur demandait à quoi l'avenir ressemblerait. Je pense que nous avons beaucoup de sentiments mitigés en célébrant notre indépendance de la Grande-Bretagne. Le tout a culminé à...

En outre, nous avons connu l'une des pires récessions économiques de tous les temps. Les prix des choses ont augmenté. Pendant ce temps, les gens disent: « Nous ne pouvons même pas marcher librement dans nos rues. Nous avons besoin que justice soit faite ».

En ce qui concerne la menace qui pèse sur Amnistie internationale, elle est le fait d'un groupe que nous soupçonnons d'être parainé par l'armée nigérienne. Nous n'avons pas été en mesure de faire le lien direct entre eux, mais il y a des manifestations organisées devant les bureaux d'Amnistie chaque fois que nous publions un rapport, et nous remarquons que c'est toujours lorsqu'il y a un rapport lié à l'armée que nous avons des manifestants devant notre bureau. Nous avons des vidéos qui montrent qu'après, ils partagent de l'argent, puis ils partent.

Cette menace est particulièrement inquiétante pour nous, non pas parce qu'ils nous ont demandé de quitter le Nigeria — ils nous ont demandé à plusieurs reprises de le faire —, mais parce que nous sortons d'une période où il y a eu des meurtres et des destructions de biens gratuits dans tout le pays. Nous avons fait campagne contre la police, de sorte que nous estimons que les personnes qui peuvent nous protéger ne sont peut-être pas en mesure de le faire.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant donner la parole aux conservateurs. Monsieur Chiu, vous avez sept minutes.

M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Le Nigeria me tient en fait très à cœur. Mon père a travaillé à Lagos pendant quelques années, dans les années 1970 et 1980. Je comprends le pays surtout grâce à lui. Bien sûr, c'était il y a longtemps.

Je vais poser quelques questions succinctes afin de réévaluer mes attentes par rapport au pays lui-même. Si l'un des témoins pouvait y répondre, je lui en saurais gré.

Premièrement, à supposer qu'il existe un mécanisme efficace de plainte contre la police, cette voie a-t-elle été explorée?

• (1330)

Mme Osai Ojigho: Je peux répondre à cette question, si le président me le permet.

Le président: Oui.

Mme Osai Ojigho: Le Nigeria dispose d'une unité de réponse aux plaintes contre la police. Elle reçoit les plaintes, mais il s'agit généralement de plaintes de nature sexuelle. Ces plaintes n'ont pas facilité la poursuite en justice des policiers qui ont commis des crimes.

Il y a aussi l'organe de surveillance de la police, la Commission des services de police. Les défis ont été nombreux. Cette commission n'a pas beaucoup de pouvoir pour prendre des mesures disciplinaires et tenter des poursuites contre les policiers en toute indépendance. Elle est souvent dirigée par un commissaire de police à la retraite.

Nous pensons que ce sont là certains des défis auxquels ces unités sont confrontées.

M. Kenny Chiu: Je vous remercie. Je vous en suis reconnaissant. Vous avez en fait répondu à deux de mes autres questions.

Les agents du gouvernement, policiers ou militaires, seront-ils un jour arrêtés ou inculpés? J'essaie d'évaluer l'indépendance du système judiciaire dans le Nigeria actuel. Encore une fois, cette question est ouverte à tous les témoins.

Le président: Si quelqu'un a une réponse ou des renseignements, vous pouvez répondre.

Mme Obianuju Catherine Udeh: Je pense que je peux dire quelque chose ici.

En ce qui concerne l'inculpation de la police, je vais être franche et vous dire non.

On montre que des policiers sont inculpés. On montre que justice est rendue, mais elle n'est jamais rendue. Ce n'est qu'une façade. On en est au point où un policier peut dire, devant une caméra, qu'il peut vous faire n'importe quoi et qu'il ne lui arrivera rien.

C'est la réponse courte.

M. Kenny Chiu: Merci.

L'hon. Abdulrazak Namdas (membre, Chambre des représentants de la République fédérale du Nigeria): [*Inaudible*] un des témoins et un député de l'Assemblée nationale [*Inaudible*]

Le président: Allez-y, je vous prie.

M. Kenny Chiu: Pour gagner du temps, je vais simplement passer à autre chose.

Ma prochaine série de questions porte sur la libre circulation de l'information au Nigeria à ce jour.

Le gouvernement exerce-t-il un contrôle sur les médias en général, directement, par la manière forte ou par la manière douce, en exerçant des pressions financières?

M. Tim Okafor: Puis-je dire quelque chose à ce sujet?

M. Kenny Chiu: Oui, je vous en prie.

M. Tim Okafor: En ce qui concerne la liberté d'information, vue de l'extérieur, la presse est libre de s'exprimer sur les questions, mais ce n'est pas vraiment ce qui se passe sur le terrain.

La corruption est si profondément ancrée dans la société nigériane que vous pouvez littéralement... Si vous voulez que quelqu'un écrive quelque chose dans le journal, vous pouvez appeler un journaliste et lui donner une enveloppe. En fait, un des politiciens a été réprimandé pour des remarques qu'il a faites. Il était en conférence de presse et quelqu'un lui a posé des questions. Il a dit au journaliste qu'il était l'une de ces personnes qui reçoivent des enveloppes.

Le journalisme meurt à petit feu. Il y a eu autrefois Dele Giwa, journaliste de renom qui faisait des reportages. Le gouvernement lui a envoyé une lettre piégée et il est mort. C'était juste une façon d'intimider les gens, et cela a continué. Puis vous ajoutez à cela le fait qu'il y a des groupes supra-ethniques en concurrence au Nigeria. Ces préjugés encadreront cette question.

En résumé, il n'y a pas de liberté de la presse.

M. Kenny Chiu: Je vous sais gré de cette réponse.

L'hon. Abdulrazak Namdas: J'aimerais ajouter quelque chose à ce sujet, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

Je m'appelle Abdulrazak Namdas.

J'ai également travaillé comme journaliste au Nigeria pendant près de 20 ans, et il se trouve que je suis...

Vous m'entendez maintenant?

M. Kenny Chiu: Oui.

L'hon. Abdulrazak Namdas: La question, si je l'ai bien compris, est de savoir si le gouvernement contrôle les médias. Je tiens à dire qu'au Nigeria, le gouvernement doit libéraliser les médias. Les gens ont des médias électroniques et imprimés chez eux. Bien sûr, le gouvernement possède également sa propre chaîne, la NTA, qu'il contrôle. Les journalistes n'auront aucun problème s'ils perçoivent un pot-de-vin et écrivent ensuite pour les gens. Le gouvernement n'en serait pas tenu responsable. Ce dont nous parlons, c'est de l'État qui empêche les gens de publier.

Je dirais oui, parce que...

• (1335)

M. Kenny Chiu: Merci, monsieur Namdas.

Pour gagner du temps...

Le président: Merci, monsieur Chiu.

M. Kenny Chiu: De combien de temps est-ce que je dispose?

Le président: Votre temps est écoulé. Nous manquons de temps.

Je vous remercie. Nous allons passer au député du Bloc, M. Brunelle-Duceppe, pour sept minutes.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie grandement tous les témoins.

J'aimerais m'excuser de mon retard. Ce n'était pas par manque de respect, mais à cause d'un problème technique dans mon coin de pays, dans le Nord du Québec. J'en suis vraiment désolé.

Je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui. Vous êtes là parce que vous avez besoin d'aide à l'international. Votre présence ici en est la preuve. Je sais que le Nigeria a signé les neuf principaux traités internationaux en matière de droits de la personne, comme la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que des traités internationaux relatifs aux droits civils et politiques. Bref, le Nigeria a signé officiellement ces traités. Si vous êtes avec nous, c'est que, logiquement, la communauté internationale doit agir.

Ma première question s'adressera à vous, madame Ojigho. Selon vous, quelle est la responsabilité de la communauté internationale, en ce qui concerne les violations de ces traités?

[Traduction]

Mme Osai Ojigho: Merci beaucoup.

La responsabilité de la communauté internationale est de faire comprendre au Nigeria qu'il doit respecter les droits de toute personne se trouvant sur son territoire et se conformer aux obligations internationales qui lui incombent en vertu du droit international. Il est certain que chaque fois que des cas d'extradition, d'exécution et de crimes graves restent impunis, le reste du monde risque davantage de perdre son humanité, de sorte que le gouvernement a le devoir moral et l'obligation légale de veiller à ce que justice soit faite.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Selon vous, comment la communauté internationale doit-elle agir? De quelle façon pouvons-nous vous aider?

[Traduction]

Mme Osai Ojigho: Une chose qui a bien fonctionné, ce sont les messages adressés au président nigérian pour lui dire que la violence doit cesser et que la protection des droits de la personne doit être assurée. Pour que les mécanismes de justice fonctionnent, les témoins et les défenseurs des droits de la personne doivent bénéficier de la sécurité et de la protection nécessaires pour pouvoir comparaître et livrer leur témoignage. Comme vous l'avez entendu de la bouche de certains témoins aujourd'hui, ils se cachent parce que le pays n'est plus sûr pour eux, ce qui, selon moi, entrave déjà les mécanismes de justice que le gouvernement a lui-même mis en place pour qu'ils soient efficaces. Sans cette protection, c'est impossible.

Une mission d'observation au Nigeria serait utile, car elle permettrait d'éviter que des témoins soient inscrits sur des listes d'interdiction de vol ou soient en danger lorsque le gouvernement ne leur fournit pas de protection policière pour qu'ils puissent se rendre sur place, témoigner et être à l'abri des acteurs non étatiques qui veulent leur nuire ou empêcher la vérité d'éclater. Une mission d'observation est une chose que nous encourageons pour l'instant.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Aujourd'hui, vous nous parlez, et nous entendons vos témoignages. Cependant, j'imagine que, en contrepartie, le gouvernement nigérian doit aussi faire des représentations pour dire que tout va bien au pays et que rien de mal ne se passe. Avez-vous des échos de ce que le gouvernement nigérian fait présentement?

Je pose la question à tous les témoins. L'un d'entre vous pourrait peut-être répondre à cette question.

[Traduction]

Mme Stella Kemdirim (membre, Biafrans in Canada Community Association): Puis-je répondre? C'est Stella Kemdirim. Je voudrais juste ajouter à ce que ma collègue Mme Osai Ojigho a dit. J'espère que je le dis correctement.

En plus de ce que l'on peut attendre de la communauté internationale...

Vous m'entendez bien?

• (1340)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Oui, c'est parfait.

[Traduction]

Mme Stella Kemdirim: Une mission d'observation serait excellente et répondrait à votre dernière question sur ce que dit le gouvernement nigérian.

Le gouvernement nigérian peut dire une chose, mais ce qu'il fait en est une autre. Une mission d'observation est donc une excellente idée.

En outre, je suggère d'imposer des sanctions. Ce pourrait être facilement fait au niveau international, et même par le Canada, car le Canada entretient certaines relations commerciales avec le Nigeria. L'imposition de sanctions pourrait avoir une grande incidence, selon moi...

Mme Obianuju Catherine Udeh: Des sanctions...

Mme Stella Kemdirim: Cette méthode a toujours fonctionné par le passé, et elle peut fonctionner dans cette situation. Elle enverrait un message fort au gouvernement. À l'heure actuelle, le gouvernement nigérian estime qu'il n'a de comptes à rendre ni à ses citoyens ni à personne, et il faut que cela cesse.

Nous autres Nigériens de la diaspora avons des familles là-bas. Il n'y a que ma famille proche qui est ici, donc tous les soirs, nous entendons des histoires et nous craignons pour leur sécurité. Quand il s'agit de brutalité policière, il n'y a pas d'excuse. La police est censée protéger les citoyens. Il est inacceptable qu'elle se retourne contre les citoyens.

En outre, permettez-moi de faire un dernier commentaire sur ce qui serait utile.

Les auteurs de crimes doivent être traduits en justice. Le gouvernement et le service de police doivent être tenus responsables de répondre à vos questions sur ce qu'ils font. Ils prétendent avoir dissous la SARS. Ils prétendent avoir mis en place une autre unité — la SWAT, comme ils l'appellent.

Mme Obianuju Catherine Udeh: Oui, c'est la SWAT.

Mme Stella Kemdirim: La violence continue, donc pour moi, ce sont des solutions de fortune. Ce sont les auteurs de crimes, des gouverneurs aux chefs de police, qui doivent être tenus responsables. Ils doivent être traduits en justice.

Ces deux mesures sont un début. Si nous pouvions les imposer au niveau international, je pense que nous constaterions une amélioration immédiate de la vie de ces personnes et de leur sécurité.

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant passer au NPD et à Mme McPherson pour le peu de temps qu'il nous reste. Vous avez environ quatre minutes.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins de s'être déplacés.

Il est si difficile de savoir ce qui se passe dans votre pays. Je ne suis jamais allée au Nigeria, même si j'ai passé beaucoup de temps en Afrique. Mais j'ai le ferme espoir de le faire un jour.

Je me propose d'approfondir quelques-unes des questions que mon collègue du Bloc québécois a posées sur ce que nous pouvons faire.

J'apprends qu'une mission d'observation ferait l'affaire ou qu'il serait très souhaitable d'en envoyer une. Malheureusement, vu la COVID-19, c'est très improbable. Par quels moyens vous aider?

Je me demande, notamment, ce que vous ont offert d'autres pays? Pourriez-vous me donner un aperçu de ce qui se passe au niveau multilatéral — l'historique des déclarations publiées par les Nations unies et tous les organismes multilatéraux, ainsi que l'appui provenant des communautés africaines et non africaines.

Je serais ravie si un de vous pouvait en parler.

Mme Osai Ojigho: Permettez-moi de répondre.

En ce qui concerne la mission d'observation, nous savons que votre consulat au Nigeria a participé à des réunions que le gouvernement a organisées pour la communauté diplomatique. Ça pourrait signifier nouer des liens avec votre consulat et d'autres pays amis en vue d'une sorte de vérification de ce qui se passe sur le terrain. Ayant observé le processus électoral de notre pays, peut-être pourraient-ils aussi examiner les mécanismes de la justice et poser de très sérieuses questions sur ce qui se passe dans le pays.

D'autres pays, le Royaume-Uni par exemple, ont déclaré très catégoriquement qu'ils observaient et qu'ils surveillaient. Mais on craint que des dommages aient déjà été causés si le gouvernement n'a aucun moyen de mesurer les bienfaits pour le peuple.

Voilà, je suppose, le maillon manquant. Si c'était efficace, DJ Switch ne devrait pas chercher une façon de quitter le pays. De fait, elle bénéficierait d'un programme de protection de témoins, et le gouvernement chercherait à obtenir une sorte de justice.

Il faut mettre la pression de manière à révéler ce qui se passe — le délitement de l'ordre public —, et, si justice n'est pas faite, à conduire à des plaintes bien fondées devant le Conseil de sécurité des Nations unies et même, à la faveur de mécanismes spé-

ciaux, à un début d'action sur la question de ce qui se passe dans le pays.

• (1345)

Mme Heather McPherson: Pouvez-vous dire si les pays voisins ont réagi pour appuyer les réfugiés sortis d'urgence du pays ou offrir de protéger les personnes qui fuient actuellement le Nigeria? Je m'inquiète beaucoup pour vous tous et votre sécurité et, visiblement, les témoins nous ont dit que leurs familles couraient de grands risques au Nigeria.

Est-ce que c'est arrivé? L'appui à l'immigration ou aux réfugiés victimes de la situation d'urgence serait-il une option pour vous?

Mme Obianuju Catherine Udeh: Si vous permettez que j'intervienne...

Mme Osai Ojigho: Je pense que ce serait utile.

Mme Heather McPherson: S'il vous plaît, allez-y, DJ Switch.

Mme Obianuju Catherine Udeh: Si vous permettez, ma très brève expérience de sortie du Nigeria et ma rencontre de militaires d'un autre pays me permettent de dire que leur première réaction, en voyant mes papiers, a été de me renvoyer d'où je venais.

Je ne veux pas entacher la réputation de ce pays. Vous voyez bien que, délibérément, je ne l'ai pas nommé. En effet, sa réaction s'explique parce qu'il ne voulait même pas s'attirer de problème.

Mme Heather McPherson: Oui.

Mme Obianuju Catherine Udeh: Au début de mon témoignage, j'ai dit que le Nigeria est un grand pays. C'est en grande partie le cœur de l'Afrique. Si nous pouvions nous prendre en main, je suis convaincue que l'Afrique pourrait commencer elle-même à le faire.

Beaucoup de pays profitent de l'existence du Nigeria. C'est un fait, mais seulement dans leurs classes supérieures. Actuellement, il est impossible, pour certains, de partir du Nigeria en avion, et c'est la raison pour laquelle il faut littéralement en sortir à pied.

Mme Heather McPherson: Je ne crois pas avoir plus de temps...

Le président: Je voudrais...

Mme Heather McPherson: Je tiens à dire que grâce à des meneurs comme vous, DJ Switch, et à vous tous qui êtes ici, aujourd'hui, j'ai bon espoir pour le Nigeria. Nous surveillerons la situation de très près et nous continuerons de l'étudier ensuite.

Le président: Merci.

Mme Heather McPherson: Je sais que nous devons nous arrêter un moment.

Le président: Avant de suspendre nos travaux, nous aimerions unir nos voix à celles de Mme McPherson, particulièrement sur ce qu'elle vient de dire. Pour votre combat, votre bravoure et votre courage, merci beaucoup. Merci d'informer notre comité.

Notre système parlementaire est britannique. Chers membres, à la reprise de la séance, nous continuerons, à huis clos, notre discussion sur les travaux de notre comité.

Merci. Je suspends la séance.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>